

Ministère des
Travaux Publics
Administration des
Bâtiments Publics
Division Des Travaux Neufs

Avis D'adjudication

Le **vendredi 25 mai 2001** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10 rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1° les travaux de plâtrage

Envergure de l'objet:
- Décapage et enduit au plâtre sur murs et plafonds: ca 2.300 m²
- Décapage et réfection au plâtre sur murs et plafonds: ca 800 m²
- Plâtrage sur nouvelle maçonnerie et nouveaux plafonds: ca 650 m²

- Et travaux accessoires
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. La durée des travaux est de 68 jours ouvrables à compter de juillet 2001.

2° les travaux de chapes et de carrelage

Envergure de l'objet:
- Décapage des chapes existantes: ca 1.750 m²,
- Mise en oeuvre de chapes: , ca 1800 m²; carreaux de sol sur chapes; ca 1.600 m²
- Dalles de marbre reconstitué; ca 150 m², carreaux sur murs: ca 370 m²,
- et travaux accessoires

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. La durée des travaux est de 110 jours ouvrables à compter d'octobre 2001

3° les travaux de marbrerie et pierres naturelles

Envergure de l'objet:
- revêtement de sol en pierres

naturelles de Gilsdorf: ca 90 m²
- marches et contremarches en pierres naturelles de Gilsdorf: ca 100 ml
- seuils en pierres naturelles de Gilsdorf: ca 115 ml, tablettes de fenêtres: ca 95 ml
- et travaux accessoires

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. La durée des travaux est de 130 jours ouvrables à compter d'octobre 2001

à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Nic Biever à Dudelange - transformation de l'école Wolkeschdall.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt à partir du **jeudi 10 mai 2001**.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 3 mai 2001
La Ministre des Travaux Publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des
Travaux Publics

Administration des
Bâtiments Publics

Division des Travaux
Neufs

Avis d'adjudication

Le **lundi 28 mai 2001** à 10.00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10 rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1° les travaux de revêtement de sol souple

Envergure de l'objet:
- ca 250 m² de tapis aiguilleté et travaux accessoires

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. La durée des travaux est de 30 jours ouvrables à compter de janvier 2002 .

2° les travaux de menuiserie intérieure métallique

Envergure de l'objet:
4 ensembles vitrés avec porte, 2 ensembles vitrés fixe, Bloc porte coupe-fumée acier/alu: ca 5 pièces, Bloc porte coupe-fumée acier: ca 7 pièces, Portes et trappes de visite en acier: ca 6 pièces

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires. La durée des travaux est de 113 jours ouvrables à compter de octobre 2001.

à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique Nic Biever à Dudelange - transformation de l'école Wolkeschdall.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt à partir du jeudi 10 mai 2001.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 3 mai 2001 La Ministre des Travaux Publics
Erna Hennicot-Schoepges

Ministère des
Travaux Publics

Administration des
Bâtiments Publics

Division des Services
Regionaux

Avis d'adjudication

Le **mercredi 23 mai 2001** à **10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10 rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de menuiserie intérieure et de parachèvement dans l'intérêt du Ministère d'Etat - Annexe 4, rue Notre-Dame à Luxembourg.

Envergure de l'objet:
100 m² d'armoires murales, 45 m² d'habillage mural,
100 m² de cloisons en plaques de plâtre, 13 portes intérieures.

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour juillet 2001.

La durée des travaux est de 25 jours ouvrables

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 323

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le jeudi 10 mai 2001.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux de menuiserie intérieure et de parachèvement ...etc.**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St. Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 3 mai 2001
La Ministre des Travaux Publics
Erna Hennicot-Schoepges

Fondation Kannerschlass

Aidez-nous à
défendre
les droits des
enfants.
CCP 5152-11

